



**UNION LOCALE DES SYNDICATS CGT
du XVème arrondissement de Paris**

26, rue Sainte Félicité - 75015 PARIS

Tel : 01 45 33 66 93

Fax : 01 79 73 42 78

e.mail : ulcgt.paris15@wanadoo.fr

MERCI À L'ÉQUIPE DE FRANCE...

... D'avoir perdu si tôt en coupe du monde. Elle a ainsi évité que les augmentations des prix, désormais annoncées, des transports, du gaz, des timbres, du gel des salaires des fonctionnaires, des retraites que l'on réduit quand d'autres se salent où fument... passent au second plan derrière un match de football !!! Cette France qui gagne aurait certainement vu M. Sarkozy la supporter vaillamment et ainsi épargner un penalty à M. Woerth, désormais légitimement taclé aux yeux de tous.

POSTIER GRÉVISTE DE LA FAIM DEPUIS 20 JOURS !

Autre fait marquant qui serait facilement passé à la trappe : devant le siège de La Poste un postier, Bruno BERRIER fait une grève de la faim dans sa grosse berline allemande (BMW) de couleur noire depuis 19 jours.

Pardon, nous confondions avec les véhicules de fonction de nos directeurs, il s'agit en réalité d'une petite voiture grise mais vous la trouverez facilement.

Reprenons. Depuis maintenant 20 jours, un postier (42 ans d'ancienneté !) de l'Isère se voit forcé de faire une grève de la faim pour que ses demandes soient examinées sérieusement. Quelles sont celles-ci ? Sans entrer dans le détail et pour aller plutôt vers le général, tout simplement le résultat de transformations à marche forcée d'une entreprise publique vers une entreprise privée qui d'ailleurs se manifestent partout sous des formes diverses mais souvent violentes pouvant aller jusqu'au suicide. Dans ce contexte, La Poste, comme d'ailleurs France Télécom cumule prérogatives de puissance publique et libéralités de droit privé. Cette situation a conduit à des drames considérables à France Télécom et malgré cela La Poste prend allègrement le même chemin.

Errements d'un syndicat extrémiste ? Elucubration de militants endoctrinés ? Voyons ce qu'en dit un récent rapport de médecins de travail de La Poste :

DES MÉDECINS DU TRAVAIL ALERTENT !

Voici ce qu'a écrit le 14 juin 2010 le syndicat CGT des Service Postaux de Paris à trois ministres (M. Woerth, Mme Bachelot, Mme Lagarde) :

« Notre syndicat a pris connaissance du rapport du Syndicat professionnel des Médecins de Prévention de La Poste faisant état d'une dégradation de la vie au travail dans cette entreprise dont la conséquence extrême se traduit par des suicides mais dont de multiples symptômes heureusement moins tragiques se manifestent par une souffrance au travail, stress, maladies professionnelles etc.

Nous nous félicitons que des médecins aient eu le courage d'exprimer publiquement une vérité si grave. Ils sont l'honneur de leur profession et ont agi conformément à la déontologie que notre pays a su mettre en place pour assurer la santé publique en général et, en l'espèce, sur le lieu de travail.

Le contenu de ce rapport n'est pas pour nous étonner car nous avons depuis longtemps alerté nos directions sur ces états de fait sans jamais avoir de réponses à la hauteur du problème, les

tristes aboutissements en sont la preuve. La question peut évidemment se poser de savoir s'il s'agit de négligence ou de volonté délibérée. Pour cela nous souhaitons mettre en évidence trois points du rapport :

- *« Le dispositif d'évaluation et de suivi du stress professionnel qui a été stoppé dans son déploiement. Cet arrêt a pu faire suite aux premiers tests et aux résultats alarmants qu'en émanaient. (...) Nous nous interrogeons toujours sur la finalité de cette opération qui est d'une **compétence RH**. »* (souligné par nous)
- *« le respect des règles éthiques et déontologiques qui s'imposent à notre profession se trouve mis en cause. A travers un manque de moyens matériels et humains, il pourrait s'agir d'une forme d'entrave à notre exercice professionnel. Ces points ont fait l'objet d'une demande solennelle à vos services en 2009 par courrier d'avocats. Certains médecins ont eu à supporter des pressions inadmissibles de la part de dirigeants que nous jugeons irresponsables et qui s'apparentent à une forme de maltraitance. »*
- *« Nous avons loyalement alerté nos directions et notre filière de cette situation alarmante et sommes déçus par le peu de considération apportée, voire plus grave par le déni manifeste. »*

Ainsi, La Poste informée de problèmes a stoppé toute investigation et donc toute action. C'est le thermomètre que l'on casse lorsque l'on constate une montée de fièvre !

Ensuite, elle limite les moyens nécessaires au fonctionnement du service pourtant indispensables pour préserver la santé des agents.

Enfin, elle use de pressions pour imposer ses vues (au mépris de la compétence des médecins) et oppose le déni (quelle suffisance) pour ne pas avoir à répondre aux problèmes.

Monsieur le Ministre, il n'y a que trop longtemps que les agents de La Poste subissent vexations et brimades de cette sorte. Notre syndicat avait alerté il y a plus de dix ans sur la nocivité de ces pratiques RH qui engendrent un processus morbide (déjà des suicides). Nous vous joignons une lettre ouverte au DRH de l'époque, M. Lefebvre*. Malheureusement les faits nous ont donné raison.

Monsieur le Ministre, notre seule motivation est la santé des agents. Nous souhaitons engager notre action vers la recherche de solutions. Les propositions des médecins du travail nous paraissent une bonne base de départ mais elles doivent se compléter d'actions dans les services pour que les choses changent. »

Devant la recrudescence de problèmes dans les services, développant un processus morbide (les exemples de France Télécom sont là pour l'attester), personne ne peut rester spectateur, à fortiori La Poste employeur. C'est la raison pour laquelle la CGT demande la remise à plat totale du dossier de M. Bruno BERRIER, ce qui permettrait dans l'immédiat de suspendre une forme d'action dangereuse pour sa vie ; l'examen objectif de sa situation, de celle de son épouse ; du climat social qui les ont engendrées ; une négociation sérieuse et honnête avec tous les acteurs y compris le CHS CT.

La CGT mettra tout en œuvre pour que soit assuré le bien être de tout le personnel, agents et cadres, dans une déontologie de Service public. Ses militants ont subi pour défendre ces choix discrimination et interdits professionnels mais fidèle à ses missions et à son histoire elle ne reculera pas.

Paris le 1^{er} juillet 2010

*Cette lettre fait référence au cas de M. Christian Cantalouve, cadre au centre de tri d'Issy les Moulineaux contraint de recourir à l'acte extrême de la grève de la faim pour faire valoir ses droits pourtant inscrits dans le statut national de la Fonction Publique qui a depuis écrit deux ouvrages normalement référencés au musée de La Poste.



**UNION LOCALE DES SYNDICATS CGT
du XVème arrondissement de Paris**

26, rue Sainte Félicité - 75015 PARIS

Tel : 01 45 33 66 93

Fax : 01 79 73 42 78

e.mail : ulcgt.paris15@wanadoo.fr

MERCI Á L'ÉQUIPE DE FRANCE...

... D'avoir perdu si tôt en coupe du monde. Elle a ainsi évité que les augmentations des prix, désormais annoncées, des transports, du gaz, des timbres, du gel des salaires des fonctionnaires, des retraites que l'on réduit quand d'autres se salent où fument... passent au second plan derrière un match de football !!! Cette France qui gagne aurait certainement vu M. Sarkozy la supporter vaillamment et ainsi épargner un penalty à M. Woerth, désormais légitimement taclé aux yeux de tous.

POSTIER GRÉVISTE DE LA FAIM DEPUIS 20 JOURS !

Autre fait marquant qui serait facilement passé à la trappe : devant le siège de La Poste un postier, Bruno BERRIER fait une grève de la faim dans sa grosse berline allemande (BMW) de couleur noire depuis 19 jours.

Pardon, nous confondions avec les véhicules de fonction de nos directeurs, il s'agit en réalité d'une petite voiture grise mais vous la trouverez facilement.

Reprenons. Depuis maintenant 20 jours, un postier (42 ans d'ancienneté !) de l'Isère se voit forcé de faire une grève de la faim pour que ses demandes soient examinées sérieusement. Quelles sont celles-ci ? Sans entrer dans le détail et pour aller plutôt vers le général, tout simplement le résultat de transformations à marche forcée d'une entreprise publique vers une entreprise privée qui d'ailleurs se manifestent partout sous des formes diverses mais souvent violentes pouvant aller jusqu'au suicide. Dans ce contexte, La Poste, comme d'ailleurs France Télécom cumule prérogatives de puissance publique et libéralités de droit privé. Cette situation a conduit à des drames considérables à France Télécom et malgré cela La Poste prend allègrement le même chemin.

Errements d'un syndicat extrémiste ? Elucubration de militants endoctrinés ? Voyons ce qu'en dit un récent rapport de médecins de travail de La Poste :

DES MÉDECINS DU TRAVAIL ALERTENT !

Voici ce qu'a écrit le 14 juin 2010 le syndicat CGT des Service Postaux de Paris à trois ministres (M. Woerth, Mme Bachelot, Mme Lagarde) :

« Notre syndicat a pris connaissance du rapport du Syndicat professionnel des Médecins de Prévention de La Poste faisant état d'une dégradation de la vie au travail dans cette entreprise dont la conséquence extrême se traduit par des suicides mais dont de multiples symptômes heureusement moins tragiques se manifestent par une souffrance au travail, stress, maladies professionnelles etc.

Nous nous félicitons que des médecins aient eu le courage d'exprimer publiquement une vérité si grave. Ils sont l'honneur de leur profession et ont agi conformément à la déontologie que notre pays a su mettre en place pour assurer la santé publique en général et, en l'espèce, sur le lieu de travail.

Le contenu de ce rapport n'est pas pour nous étonner car nous avons depuis longtemps alerté nos directions sur ces états de fait sans jamais avoir de réponses à la hauteur du problème, les

tristes aboutissements en sont la preuve. La question peut évidemment se poser de savoir s'il s'agit de négligence ou de volonté délibérée. Pour cela nous souhaitons mettre en évidence trois points du rapport :

- *« Le dispositif d'évaluation et de suivi du stress professionnel qui a été stoppé dans son déploiement. Cet arrêt a pu faire suite aux premiers tests et aux résultats alarmants qu'en émanaient. (...) Nous nous interrogeons toujours sur la finalité de cette opération qui est d'une **compétence RH**. »* (souligné par nous)
- *« le respect des règles éthiques et déontologiques qui s'imposent à notre profession se trouve mis en cause. A travers un manque de moyens matériels et humains, il pourrait s'agir d'une forme d'entrave à notre exercice professionnel. Ces points ont fait l'objet d'une demande solennelle à vos services en 2009 par courrier d'avocats. Certains médecins ont eu à supporter des pressions inadmissibles de la part de dirigeants que nous jugeons irresponsables et qui s'apparentent à une forme de maltraitance. »*
- *« Nous avons loyalement alerté nos directions et notre filière de cette situation alarmante et sommes déçus par le peu de considération apportée, voire plus grave par le déni manifeste. »*

Ainsi, La Poste informée de problèmes a stoppé toute investigation et donc toute action. C'est le thermomètre que l'on casse lorsque l'on constate une montée de fièvre !

Ensuite, elle limite les moyens nécessaires au fonctionnement du service pourtant indispensables pour préserver la santé des agents.

Enfin, elle use de pressions pour imposer ses vues (au mépris de la compétence des médecins) et oppose le déni (quelle suffisance) pour ne pas avoir à répondre aux problèmes.

Monsieur le Ministre, il n'y a que trop longtemps que les agents de La Poste subissent vexations et brimades de cette sorte. Notre syndicat avait alerté il y a plus de dix ans sur la nocivité de ces pratiques RH qui engendrent un processus morbide (déjà des suicides). Nous vous joignons une lettre ouverte au DRH de l'époque, M. Lefebvre*. Malheureusement les faits nous ont donné raison.

Monsieur le Ministre, notre seule motivation est la santé des agents. Nous souhaitons engager notre action vers la recherche de solutions. Les propositions des médecins du travail nous paraissent une bonne base de départ mais elles doivent se compléter d'actions dans les services pour que les choses changent. »

Devant la recrudescence de problèmes dans les services, développant un processus morbide (les exemples de France Télécom sont là pour l'attester), personne ne peut rester spectateur, à fortiori La Poste employeur. C'est la raison pour laquelle la CGT demande la remise à plat totale du dossier de M. Bruno BERRIER, ce qui permettrait dans l'immédiat de suspendre une forme d'action dangereuse pour sa vie ; l'examen objectif de sa situation, de celle de son épouse ; du climat social qui les ont engendrées ; une négociation sérieuse et honnête avec tous les acteurs y compris le CHS CT.

La CGT mettra tout en œuvre pour que soit assuré le bien être de tout le personnel, agents et cadres, dans une déontologie de Service public. Ses militants ont subi pour défendre ces choix discrimination et interdits professionnels mais fidèle à ses missions et à son histoire elle ne reculera pas.

Paris le 1^{er} juillet 2010

*Cette lettre fait référence au cas de M. Christian Cantalouve, cadre au centre de tri d'Issy les Moulineaux contraint de recourir à l'acte extrême de la grève de la faim pour faire valoir ses droits pourtant inscrits dans le statut national de la Fonction Publique qui a depuis écrit deux ouvrages normalement référencés au musée de La Poste.